

6^e FORUM MARIN ET COTIER

Banjul, 21-23 février 2012

Side Event (session 8)

Vers un réseau d'AMP contribuant à la gestion des pêches :

Lancement d'un Groupe de Travail « AMP-Pêche » pour l'Afrique de l'Ouest

Institutions organisatrices : la CSRP, la FIBA / le RAMPPO et l'UICN

Personnes responsables : Charlotte Karibuhoye, Hamady Diop, Pablo Chavance et Philippe Tous

Objectif

Suite aux recommandations issues de la 4^e Assemblée Générale du RAMPPO de novembre 2011 et de l'Atelier de la CSRP sur les AMP dans la gestion des pêches organisé en décembre 2011, un groupe de travail « AMP-Pêche » devrait être mis sur pied au niveau sous régional.

Le mandat principal de ce Groupe de Travail serait de se pencher sur les questions visant à améliorer des AMP existantes et à combler les lacunes du Réseau d'AMP en matière de gestion des pêches. Les participants au side event identifieront les thématiques clés à traiter par ce groupe pour atteindre ses objectifs, notamment dans les domaines suivants :

- Renforcement des connaissances et états de références
- Elaboration et mise en place des systèmes de suivi
- Amélioration de la gouvernance et coopération interinstitutionnelles.

Principales conclusion et recommandations des travaux du side event

Les participants au side event ont validé la proposition de création d'un groupe de travail AMP et Pêche.

Ce groupe de travail permettra de créer une passerelle entre d'une part la CSRP et les acteurs du secteur de la pêche et, d'autre part, le RAMPPO et les structures de gestion de l'environnement. Ce double ancrage institutionnel permettra d'adresser les enjeux liés à l'utilisation des AMP pour la gestion des pêches.

Ce groupe de travail régional sera ouvert à une expertise internationale et pourra dépasser les cadres d'intégrations sous-régionaux. A ce titre, le représentant du Maroc a sollicité la participation de son pays à ce groupe.

Les travaux du side event ont été structurés autour de trois thématiques :

- 1) Renforcement de l'état des connaissances ;
- 2) Mise en place des systèmes de suivi et
- 3) Coopération interinstitutionnelle et amélioration de la gouvernance.

Ils ont permis d'identifier les priorités qui constitueront les bases de l'agenda de ce futur groupe de travail. Ce groupe de travail devrait se réunir au cours du second trimestre 2012 en vue de définir une feuille de route pour la troisième phase du PRCM.

Pour la thématique 1 relative au **Renforcement de l'état des connaissances**, les recommandations jugées prioritaires sont :

1. Etat de référence et capitalisation

- Renforcer les capacités des acteurs chargés de contribuer à ces états de référence
- Privilégier les méthodes participatives, harmonisées et peu coûteuses
- Les états de références doivent être systématiques et focalisés sur les enjeux
- Définir les objets spécifiques des états de références (cycles biologiques, habitats critiques, etc.)

2. Approches cartographiques

- Les cartes doivent être utilisées comme outils de communication

- Elaborer les cartographies selon des processus participatifs
- Investir dans la qualité des données et les SIG
- Définir les objets de la cartographie (couloirs de migrations, connectivité, zones tampons,...)

3. Zonages des différents usages

- Prendre en compte les zones qui sont à l'intérieur et à l'extérieur des AMP
- Montrer à qui profite l'AMP et identifier les zones de pressions les plus importantes

Pour la thématique 2 relative à la **Mise en place de système de suivi**, les recommandations jugées prioritaires sont :

1. Concevoir les systèmes de suivi dans une démarche de co-construction

- Elaborer / mettre à disposition des acteurs un guide pour la mise en œuvre des différentes étapes de la co-construction
- Identification des personnes ressources expérimentées dans la mise en œuvre de ces démarches pour faciliter leur reproduction sur d'autres sites

2. Aller vers l'harmonisation des méthodes de suivi et des indicateurs

- Un effort d'articulation de ces suivis avec les autres systèmes de suivi existant à l'échelle nationale doit être fait. Certains aspects des suivis nationaux peuvent contribuer à des préoccupations locales et inversement, certains aspects des suivis au niveau des AMP peuvent contribuer à l'amélioration des systèmes nationaux et plus largement à l'efficacité du RAMPAO
- L'élaboration d'un guide méthodologique devrait contribuer avant tout à guider la mise en œuvre des différentes étapes de la co-construction avant de considérer les questions d'harmonisation

3. Clarifier dès le départ les modalités de restitution des résultats du suivi en tenant compte de l'usage qui doit être fait de ces suivis

- Prendre en considération les aspects liés au stockage et à l'analyse des données.

Pour la thématique 3 relative à la **Coopération interinstitutionnelle et à l'amélioration de la gouvernance**, les recommandations jugées prioritaires sont :

1. L'élaboration des plans de gestion

- Proposer des modèles de plans de gestion par type d'AMP qui puissent être appropriés par les parties prenantes
- L'élaboration participative des plans de gestion afin de responsabiliser les parties prenantes, de renforcer leurs capacités et de construire la confiance entre elles

2. La définition des règles d'accès par les usagers

- Œuvrer à l'acceptabilité des AMP à travers la définition des règles d'accès par les usagers
- Privilégier le consensus en tant que modalité de décision

3. La typologie des AMP pour une gouvernance plus efficace

- Prendre en compte les biens et services écosystémiques pour identifier les modes de gouvernance les plus adaptés
- Les pays doivent reconnaître et appuyer tous les types de gouvernance dès lors qu'ils sont adaptés

4. La décentralisation et le transfert des compétences

- Le droit local doit être reconnu préalablement à tout transfert de compétence
- Le principe de subsidiarité doit guider l'établissement des diagnostics (état des connaissances), les systèmes de suivi et la définition des règles de gestion
- Le transfert de compétences doit s'accompagner du transfert des moyens nécessaires, en particulier financiers

5. La valorisation des cadres juridiques et institutionnels existants

- Il convient de répertorier et d'évaluer les cadres existants pour éviter les structures parallèles

Liste des participants

NOM & PRENOM	INSTITUTION	CONTACTS
FALL Ibrahima	MEPN / RTS1 / Sénégal	falljunior@hotmail.com
SEMELIN Julien	FIBA	semelin@lafiba.org
ROTH Robert	KFW	Robert.roth@kfw.de
DUCROCQ Mathieu	UICN MACO	Mathieu.ducrocq@iucn.org
CHAVANCE Pablo	UICN MACO	Pablo.chavance@iucn.org
BAKHAYOKHO Moussa	Consultant	bakhayoko@yahoo.fr
KANE Demba	CSRP	kanedemba@gmail.com
PONCELET Peggy	NOE Conservation	pponcelet@noeconservation.org
CADOT Nathalie	FIBA	cadot@lafiba.org
RAZAFINDRAKOTO Léon	NOE Conservation	lraza@noeconservation.org
EBAYE Mohamed Mahmoud	PNBA	Ebaye_mhd@yahoo.fr
KONTE Fatoumata Binta	OGUIDAP	tatabintakonte@yahoo.fr
DOUMBOUYA Alkaly	CNSHB	adoumbouyah@yahoo.fr
MAYIF Mohamed Abidine	Univ Nouakchott	mamayif@yahoo.fr
NASCIMENTO Januario	ADAD / Cap-Vert	januariorafa@gmail.com
MELO Tommy	BIOSFERO I	tommymello@hotmail.com
CAMPREDON Pierre	UICN	Pierre.campredon@iucn.org
DIAS Nelson Gomes	UICN	Nelson.gomes.dias@iucn.org
BORRINI Grazia	Consortium ICCA	gbf@cenesta.org
MERIAUX Simon	FIBA	meriaux@lafiba.org
DIOP Mika Samba	FIBA	diop@lafiba.org
DOSSA Justine	FIBA	Dossa@lafiba.org
TURRAY Thomas O	SLAFU	Slafu2001@yahoo.com
KARIBUHOYE Charlotte	FIBA	karibuhoye@lafiba.org
SAMBE Birane	CCLME	Birane.sambe@fao.org
DIADHIOU Ahmed Diaw	CRODT	Hamet_diadhiou@yahoo.fr
DIOP Hamady	CSRP	Hamady.diop@gmail.com
MBODJ Amadou	CSRP	ambodj@ymail.fr
VAKILY Michael	CSRP	Michael.vakily@spcsrp.org
TOUS Philippe	CSRP	philippe.tous@spcsrp.org
TOURE Amadou Oumar	CSRP	Amadou.toure@spcsrp.org
SECK Mouhamadou Makhtar	CSRP	Makhtar.seck@spcsrp.org
BEN CHERIFI Salah	INRH	bencherifi1979@gmail.com
SAID Abilio Rachid	IBAP	arsaid.ibap@gmail.com
BIAO Juliette	Consultante	juliettekbiao@netcourrier.com
BENEDETTI Lisa	UNU Institute for Water Environment & Health	Lisa.Benedetti@unu.edu
DIALLO Mamadou	WWF	
DIAGANA Malla	WWF	